



Déclaration liminaire de la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris

au CSA du 11/12/2025

Madame la Rectrice, Monsieur le Directeur d'Académie, Madame la Secrétaire Générale, chers collègues,

Une fois de plus, en cette fin d'année civile, nous commencerons notre déclaration en évoquant le projet de budget qui envisage la suppression ou la diminution des fonds consacrés à plusieurs dispositifs en faveur des jeunes. La baisse cumulée des crédits atteindrait pratiquement 30 milliards en 2026. Cela devrait engendrer la division par 2 des sommes consacrées au Pass'Sport, un dispositif d'aide à la pratique sportive attribuée sous condition de ressources. Le budget alloué au Pass'culture diminuerait à la fois pour la part individuelle et la part collective. L'âge pour en bénéficier passerait à 17 ans (au lieu de 15 actuellement), ce qui engendrerait une économie 83 millions d'euros. La part collective serait, quant à elle, amputée de 10 millions d'euros. Les crédits alloués à la vie étudiante devraient aussi être réduits de 25 millions d'euros, ce qui diminuera le nombre de bénéficiaires des bourses sur critères sociaux. De plus, le barème d'éligibilité ne devrait pas être revu à la hausse en fonction de l'inflation, toujours très importante pourtant, ce qui dégradera le pouvoir d'achat des étudiants les plus précaires. Et que penser des économies envisagées sur la suppression des aides au logement à destination des étudiants extracommunautaires non boursiers ? Il serait trop long d'égrainer ici toutes les mesures, mais nous terminerons en évoquant nos inquiétudes face à la baisse du budget consacré aux missions locales, qui engendrerait la perte de 1080 temps-plein, alors que le chômage des jeunes atteignait déjà presque 20% fin 2024.

Les organisations syndicales ont déjà alerté à de nombreuses reprises sur les difficultés rencontrées par les personnels de l'Éducation nationale, mais il nous paraît indispensable, malgré ce constat partagé, de revenir aujourd'hui sur les orientations gouvernementales récentes qui confirment une trajectoire préoccupante, marquée par un désengagement constant de l'État, et par une dégradation continue des conditions d'exercice dans les établissements. Depuis plusieurs mois, les annonces du ministère se succèdent et traduisent une logique budgétaire d'austérité pour les services publics, logique qui, appliquée au champ éducatif, fragilise un système déjà mis à rude épreuve, comme en témoigne la suppression annoncée de 4 000 postes dans le projet de budget 2026. Cette mesure interroge profondément, alors même que les personnels alertent depuis des années sur leur surcharge de travail, la complexité croissante et la multiplication de leurs missions.

L'exemple de l'école inclusive illustre particulièrement cet état de fait, puisque, malgré son statut affiché de priorité nationale, les conditions d'emploi et de travail de celles et ceux qui en assurent la mise en œuvre quotidienne, notamment les AESH, ne cessent de se dégrader. Revalorisations inexistantes, temps incomplets imposés, mutualisations croissantes, injonctions de plus en plus nombreuses et reconnaissance professionnelle quasi absente rendent parfaitement illusoires l'ambition d'une école inclusive soutenable et de qualité, alors que les personnels en première ligne auprès des élèves les plus fragiles sont, année après année, précarisés et invisibilisés.

La CFDT Education, Formation, Recherches Publiques rappelle que ces métiers, très majoritairement féminins, subissent de plein fouet les conséquences de choix politiques, aggravant encore des inégalités déjà bien établies, et révélant ainsi que les annonces ministérielles, dépourvues de moyens humains et financiers, ne suffisent pas à répondre à l'ampleur des besoins. Pour ces raisons, nous appelons l'ensemble des personnels à la grève et au rassemblement le mardi 16 décembre pour réclamer la création d'un corps de catégorie B pour les AESH.

En ce qui concerne maintenant le contexte géopolitique international, la CFDT Education s'est associée à la mobilisation intersyndicale du samedi 29/11 pour montrer à nouveau son soutien et sa solidarité avec le peuple palestinien. Le non-respect quotidien du cessez le feu par le gouvernement israélien n'est pas acceptable. Nous réaffirmons notre attachement à une paix juste et durable au Moyen Orient, au droit au retour des réfugiés, à l'application de la résolution des Nations Unies visant à mettre fin à la colonisation des territoires occupés. Ce conflit a des conséquences immédiates dans notre société et dans nos établissements, attisant de manière très préoccupante les tensions intercommunautaires.

Nous ne pouvons d'ailleurs que condamner vivement les actes antisémites, islamophobes ou antimusulmans en augmentation actuellement en France. Il nous semble particulièrement incompréhensible et inadmissible dans ce contexte qu'une enquête sur le sujet soit diffusée massivement par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche auprès de ses personnels, sans concertation préalable, ni avec les organisations syndicales, ni avec les établissements universitaires concernés. Rappelons que la CFDT a toujours lutté de tout son poids contre toute forme de discrimination et de racisme et qu'elle continuera à le faire, car le risque d'instrumentalisation politique est plus que jamais à prendre très au sérieux.

En ce qui concerne la mise en place de la protection sociale complémentaire, nous sommes inquiets des carences du dialogue social actuel et nous souhaitons que de réelles évolutions soient apportées au dispositif pour répondre aux inquiétudes des personnels. Pour la CFDT, les travaux relatifs à la complémentaire santé et à la prévoyance doivent se dérouler dans un réel paritarisme et non sur le mode de la concertation.

L'avenir nous dira si cette avancée sociale deviendra véritablement un acquis social. En effet, pour le moment, les informations dont nous disposons sont trop lacunaires pour être rassurantes. Depuis le début du processus d'affiliation, des agentes et agents expriment de vives réactions sur le coût de la complémentaire santé, mais aussi sur le manque de garanties complémentaires concernant les soins dentaires et optiques, qui sont les plus courants et les moins bien pris en charge par le régime obligatoire. Les agentes et agents aux rémunérations modestes, mais pas seulement, ne comprennent pas cette situation. Il nous semble donc indispensable de procéder à une révision des garanties optionnelles afin qu'elles soient adaptées aux besoins et aux budgets de l'ensemble des agentes et agents et de leurs familles. Nous demandons également une évolution du régime vers un couplage santé prévoyance, comme cela a été rendu possible au ministère des finances. Enfin, la CFDT s'oppose fermement au désengagement des acteurs, employeur et assureur, qui utilisent le fonds d'accompagnement social exclusivement alimenté par les cotisations des bénéficiaires, pour y intégrer des dépenses qui leur incombent.

Dans un tout autre domaine, la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques partage les constats, les préoccupations et les enjeux transversaux posés par la convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Nous approuvons une grande partie des recommandations mais plusieurs mériteraient des clarifications. Les emplois du temps des élèves sont organisés en fonction des contraintes de la société et ne correspondent pas toujours aux besoins physiologiques des enfants aux différents âges. C'est par exemple la même journée et la même semaine pour un enfant de 3 ou de 10 ans.

Sur les points à l'ordre du jour, nous commencerons par remercier nos collègues du Rectorat pour la qualité du travail fourni sur le rapport social unique. Nous apprécions que les remarques formulées par les organisations syndicales soient prises en compte pour chaque année enrichir les données mises à disposition. Cette année encore, au regard de la distance entre le lieu de résidence et le lieu de travail des catégories les moins rémunérées, nous insisterons sur l'urgence à revaloriser l'indemnité de résidence, avec la mise en place de taux différenciés en fonction du revenu des agents. Pour les prochaines versions nous demandons que soit intégrées les données sur le nombre de demandes de retraites progressives, une avancée qui avait été soutenue par la CFDT.

Concernant le RSU, nous souhaitons attirer l'attention sur le mal-être grandissant des personnels de direction de l'académie de Paris. Qui peut dire, au moment où nous en parlons, combien sont en congé maladie ou en congé long ? Confrontés à une multiplication exponentielle de leurs tâches et de leurs responsabilités, dans un climat de violences intérieures et extérieures, avec des budgets de plus en plus

réduits, un accès parfois tardif ou lacunaire aux informations concernant leur établissement, ils et elles s'efforcent de mener à bien leurs missions dans des conditions de plus en plus difficiles et se sentant toujours plus isolés. Il nous semble indispensable de mettre en place une véritable politique de prévention des risques à destination spécifique des personnels de direction. Dans une période où la question de la santé mentale est annoncée partout comme une priorité nationale, l'absence d'une véritable politique de santé au travail, conjuguée à une prévention très insuffisante, accentue encore cette fragilisation et participe d'un climat professionnel marqué par l'épuisement et le découragement, engendrant tensions et conflits dans les établissements. Cela ne peut qu'affecter l'attractivité des métiers, la stabilité des équipes, la qualité du service public d'éducation.

De plus, ceux d'entre eux qui accueillent des mineurs sans abris sont inquiets et nous ont alertés. Principalement scolarisés en UPE2A ou en voie professionnelle, ces élèves sont trop nombreux à dormir dehors parce que les propositions d'hébergements se raréfient. Certains avaient trouvé refuge l'an dernier à la Gaité Lyrique, mais depuis son évacuation musclée en mars, aucune solution satisfaisante ne leur a été proposée. Le Rectorat, la Région et la mairie de Paris se renvoient la balle tandis que les températures baissent.

Les personnels de direction sont, au moment de dresser le bilan de cette année 2025, assez désabusés. L'année écoulée n'a apporté, malheureusement, que peu de satisfactions sur le plan de la communication institutionnelle. La valse des ministres continue sans pour autant s'accompagner des évolutions indispensables notamment en ce qui concerne le système éducatif. M.Édouard Geffray, a tenu des propos qui se voulaient rassurants en souhaitant limiter les annonces médiatiques. Mais il a, hélas, été aussitôt démenti par une annonce présidentielle, concernant l'interdiction du téléphone portable en lycée, dont les chefs d'établissements n'avaient pas été informés. Comment sur des sujets aussi importants peut-on oublier tout ce qui est fait par les acteurs de terrain ? Sur ce sujet, comme sur tant d'autres, la CFDT rappelle que, seule, l'École ne pourra pas agir. Et que les réponses doivent être articulées entre actions de prévention, pour lesquelles il faut des moyens humains et financiers, et, si besoin, des sanctions à visées éducatives.

C'est aussi par une confiance renouée (cela prendra du temps) avec les cadres et leurs représentants syndicaux que nous pourrons envisager de ne pas reproduire certaines erreurs. La CFDT a par exemple rappelé à Monsieur le ministre la nécessaire anticipation pour piloter les établissements. Ce que nous avions annoncé concernant le Y en terminale voie professionnelle est arrivé. Le projet, au départ intéressant, a été peu et mal porté et s'est soldé par un échec. La CFDT note toutefois positivement l'annonce d'un comité de suivi de la réforme de la voie professionnelle qu'elle revendique depuis plus d'un an. Pourtant, il est permis d'espérer malgré ce contexte morose. D'abord, la CFDT Éducation a rappelé à M.Geffray l'importance d'un arbitrage budgétaire favorable pour augmenter l'accès à la hors-classe des collègues promouvables.

Un autre sujet est davantage porteur d'espoir pour les métiers de pilotes du système éducatif. La direction de l'encadrement a ouvert des discussions avec les organisations syndicales autour de trois sujets majeurs : l'allègement de la charge de travail ; l'attractivité du métier ; la réécriture du référentiel des personnels de direction. La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques élaborer des propositions de modernisation de la gouvernance. Elle considère qu'un effort important doit être fait en direction des adjoints, notamment en lycée de catégorie élevée. Et bien sûr, il faut redonner de l'autonomie aux établissements pour construire les réponses les mieux adaptées au public scolaire accueilli.

En ce qui concerne la carte des langues pour la rentrée 2026, nous nous félicitons de l'ouverture des sections DNL Anglais en Mathématiques au Lycée Diderot ainsi qu'en Economie-Gestion à Elisa Lemonnier qui constituent de véritables plus-values pour ces établissements. Nous continuons cependant, année après année, à assister, impuissants, à la raréfaction des langues dites "à faible diffusion". L'allemand en particulier, langue parlée par 100 millions de personnes en Europe est malheureusement devenue l'une d'elles, même dans l'académie de Paris, et nous le déplorons.

La CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris espère qu'au-delà des querelles politiciennes autour des questions de budget, le ministre saura prendre en compte l'expertise des personnels et privilégier un dialogue social constructif et apaisé. Nous vous remercions pour votre écoute et pour les réponses que vous ne manquerez pas d'apporter à nos demandes et revendications.

